Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260204-2026_017_DEL-DE

Theix Noyalo TEIZ NOALOU

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 4 février 2026

L'an deux mil vingt-six, mercredi 4 février à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de Theix - Noyalo, légalement convoqués le 27 janvier 2026 se sont réunis à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian SEBILLE, Maire

Etaient présents : M. Sébille, M. Antoine, Mme Catrevaux, M. Célard, Mme Coët, Mme Delourme, M. Duranton, Mme Guilbaud, Mme Guillou, Mme Houssaye, Mme Jehanno, Mme Kéryjaouen, Mme Le Bodic, Mme Lecomte Durouil, Mme Legendre, Mme Le Luherne, M. Le Pahun, M. Mouaci, Mme Le Mouël, Mme Maillot, Mme Quintin, M. Quistrebert, Mme Rebout, M. Rouault, M. Stevant, M. Thébaut, M. Valiente.

Absents ayant donné pouvoir :
Monsieur Groyer à Monsieur Sébille
Madame Guillerme à Monsieur Thébaut
Madame Pasquier à Madame Lecomte Durouil

Absents :
Madame Ikram El Adib
Madame Anne-Marie Le Floch

Secrétaire de séance : Monsieur Duranton

Nombre de conseillers en exercice : 32

Nombre de conseillers présents : 27

Absents : 2

Nombre de pouvoirs : 3

Votants : 30

2026-02-04- N°ASSO 017/2026 – CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION ARTITEIZ 2026-2028

Monsieur THEBAUT expose le bordereau

Le projet de l'association ARTITEIZ repose sur l'accompagnement, le soutien et le développement des pratiques théâtrales.

À cette fin, elle est convenue de porter un projet dont les caractéristiques sont décrites ci-dessous et sollicite pour sa mise en œuvre la reconnaissance et le soutien de partenaires publics.

La commune de Theix-Noyalo, considérant la culture comme un enjeu clé de développement de son territoire, souhaite encourager et valoriser la création artistique, faciliter la diffusion et les différentes actions favorisant l'accès à la culture.

L'association ARTITEIZ par son expérience favorisera et accompagnera ce développement culturel municipal.

Considérant la nécessité d'un partenariat pour la réalisation du projet mentionné, il est proposé la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs entre la collectivité et l'association ARTITEIZ.

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260204-2026_017_DEL-DE

En contrepartie de cet accompagnement professionnel, la municipalité propose la conclusion d'une convention d'objectifs et de moyens de 3 ans.

Il est ainsi proposé l'accompagnement matériel et humain de la commune de manière forfaitaire tel qu'il est décrit dans la présente convention.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention jointe en annexe de la présente délibération.

Affiché le :

A Theix-Noyalo, le 4 février 2026

Le Maire,



Christian SEBILLE